

Ce premier numéro d'« OBSERVATIONS ET DIAGNOSTICS ÉCONOMIQUES » est aussi la première publication faite par l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques.

L'OFCE a été créé à la Fondation Nationale des Sciences Politiques par une convention conclue en février 1981 entre cette Fondation et l'Etat. Il s'agissait de contribuer à l'instauration en France, à l'instar de ce qui existait déjà à l'étranger, d'un pluralisme d'institutions se consacrant à l'étude de la conjoncture économique.

L'OFCE a pour mission d'étudier, en toute indépendance, l'économie française, les changements de ses structures, les flux de ses productions et de ses consommations, les mouvements de prix et de revenus, les influences exercées sur elle par les économies étrangères. Il s'efforcera aussi de prévoir les évolutions conjoncturelles et de mesurer les effets probables de politiques économiques décidées ou seulement envisagées en France et à l'étranger. La confrontation de ses recherches avec celles d'autres organismes publics et privés doit permettre d'améliorer la compréhension des phénomènes économiques dont la vie nationale dépend.

Un pluralisme existera aussi à l'intérieur de l'OFCE. Quand des idées s'y affronteront, je n'entends pas arbitrer entre elles et je ne mettrai pas obstacle à ce qu'elles apparaissent contradictoirement dans ses publications, sous réserve que, n'étant point dogmatiques, elles puissent prétendre à un fondement scientifique. Je m'accorderai à moi-même la liberté d'exprimer des idées personnelles. Pas plus que celles d'autres auteurs, elles ne pourront être considérées comme exprimant une quelconque doctrine de l'OFCE, qui n'en doit point avoir. Le libéralisme intellectuel est une condition du progrès des connaissances. Il est aussi un atout à mettre au service de tous ceux qui sont à la recherche de la meilleure ou de la moins mauvaise des politiques économiques possibles.

Bien qu'étant encore peu nombreuse, l'équipe rassemblée sous ma présidence a bien voulu ne pas tarder davantage à se manifester publiquement dans ces pages, au risque de ne présenter peut-être qu'une ébauche de ce qu'elle compte pouvoir faire à l'avenir.

Cette revue sera publiée en février, juin et octobre de chaque année. Un intervalle de quatre mois paraît être assez

long pour que, d'un numéro à l'autre, les données statistiques et comptables concernant la conjoncture aient été suffisamment renouvelées, mais assez court pour qu'on ne tarde pas trop à traiter d'événements importants.

Chaque numéro comprendra trois parties : une chronique de conjoncture, des articles portant sur des sujets particuliers et un ensemble de diagrammes régulièrement mis à jour comparant, avec un recul de plusieurs années, les évolutions en France et à l'étranger des phénomènes économiques dont la connaissance précise est nécessaire à toute réflexion sérieuse sur la conjoncture. Une fois par an s'y ajoutera une chronologie des événements politiques, économiques et techniques survenus en France et à l'étranger, qu'il peut être utile de dater pour interpréter correctement la conjoncture.

La chronique de conjoncture sera systématiquement divisée en deux parties, la première concernant l'environnement international, la seconde l'économie française ; ordre logique, puisque la France n'étant pas un très grand pays, son économie subit les effets d'actions extérieures, beaucoup plus qu'elle n'agit sur les économies étrangères. Au sein de chacune de ces parties, observations et explications d'un passé récent seront toujours présentées distinctement des pronostics ; car entrelacer ce qu'on prévoit avec ce que l'on constate serait risquer de faire naître des confusions dans l'esprit du lecteur. Et ainsi il sera plus aisé de confronter les prévisions formulées avec les constatations faites quatre mois plus tard. Les auteurs de la chronique s'y astreindront eux-mêmes. Cette discipline sera salutaire, car qui veut perfectionner ses méthodes doit connaître ses erreurs.

La responsabilité d'établir cette chronique incombe au Département des Diagnostics, mais les deux autres Départements de l'OFCE, celui d'Econométrie et celui des Etudes, y contribueront, quitte à n'être point d'accord entre eux. Ces Départements seront les principaux fournisseurs des autres articles de la Revue.

L'OFCE n'a pas seulement une mission scientifique, mais encore celle de diffuser des informations auprès d'un large public. Il s'adresse certes aux économistes, aux universitaires et aux étudiants, mais il souhaite aussi atteindre les hommes qui, à des titres divers — personnalités politiques, fonction-

naires, syndicalistes, dirigeants d'entreprises — participent à la conduite de l'économie. Les auteurs d'articles s'efforceront donc de bannir de leur langage des termes techniques et des allusions théoriques que des lecteurs profanes, si éclairés soient-ils, pourraient avoir peine à comprendre.

Je défère ce premier numéro d'une revue naissante au jugement de tous ses lecteurs, dont je voudrais que les appréciations ou les critiques nous parviennent nombreuses.

Sous le même titre « Observations et diagnostics économiques », l'OFCE publiera dix fois par an une Lettre de quatre pages. Elle contiendra un article concernant une question économique d'actualité et des informations brèves, notamment pour mettre à jour certaines des données statistiques publiées dans le numéro précédent de la Revue. La première Lettre paraîtra à l'automne prochain.

Ultérieurement l'OFCE procédera à d'autres publications, moins fréquentes, destinées à un cercle restreint de spécialistes de l'économie et de l'économétrie.

Jean-Marcel JEANNENEY
Président de l'OFCE